LETTRE

Des Officiers Municipaux & du Conseil d'Administration de la Garde Nationale de Metz.

A M. LE PRÉSIDENT

DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE.

Séance du 6 Octobre 1790.

MONSIEUR LE PRÉSIDENT,

L'approbation des augustes Représentans de la Nation Françoise doit être la plus grande récompense de celui qui a exposé sa vie pour l'exécution de leurs Décrets; c'est aussi celle qu'ambitionnent le plus les

Gardes Nationales de Metz, en s'applaudiſſant d'avoir verſé pour la défenſe de la Loi, une partie du ſang pur & libre, que leurs aïeux leur ont tranſmis. Ils vous prient, Monſieur le Préſident, d'agréer l'hommage de leur reconnoiſſance ſur le témoignage honorable que vous voulez bien accorder à leur conduite.

Nous ſaiſiſſons cette occaſion de renouveller entre vos mains le ſerment de mourir pour la Conſtitution, d'obéir ſévèrement à tous les Décrets de l'Aſſemblée Nationale, ſanctionnés par le Roi, de meſurer toutes nos démarches ſur les ordres de nos Chefs, & de joindre au courage patriotique, l'exacte diſcipline qui peut ſeule le faire triompher.

Nous continuerons d'écarter loin de nous la préſomptueuſe ignorance qui ſe permet de juger les Loix; nous nous rappellerons toujours quels malheurs naiſſent de l'inſubordination; l'évènement déplorable qui nous coûte des larmes, & qui auroit pu ébranler la Conſtitution, en nous faiſant connoître les artifices des ennemis de la Liberté,



nous affermira contre les dangers de la ſéduction, ou de l'indolence, ou de la foibleſſe.

Nous avons l'honneur d'être avec un profond reſpect,

Monſieur le Préſident,

Vos très-humbles & très-obéiſſans ſerviteurs.

Les Officiers Municipaux, & le Conſeil d'Adminiſtration de la Garde Nationale de Metz, repréſentans les cinq bataillons.

PAQUIN, *Maire*, FABERT le cadet, *Commandant en premier*, FENOUIL, *Secrétaire de la Municipalité*, LA JEUNESSE, *Secrétaire de la Garde Nationale*.

DE L'IMPRIMERIE NATIONALE.